



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PROJET PFC MOISSY 2021 LES ACCORDS OTT ET ASF SIGNES

« Un petit pas pour la PFC de Moissy, un grand pas pour le dialogue social » !

Ce n'est pas le « graal » mais comme dit un proverbe africain, « si tu vas à la chasse aux éléphants et que tu rencontres un escargot, prends-le ».

Le coup du « poker menteur » de Sud était trop gros. Un jour on dit qu'on ne signera pas ces accords honteux, le lendemain on en signe un sur deux. Pire, on dit qu'on va dénoncer l'autre, huit jours après, on ne l'a pas fait. Alors, qui sont les menteurs ?

Avouons-le, ce ne sont pas des accords historiques, loin de là ! Mais pour le coup, on ne peut s'empêcher de souligner la portée symbolique de ce qui s'est passé ces derniers mois au cours de ces négociations. En effet, toutes les Organisations Syndicales représentatives ont pu exercer leur droit de participer au processus sans accroc. C'est bien la preuve que les choses ont changé à Moissy et que le dialogue social y a bel et bien repris ses droits. Après des mois de discussions, de négociations, de tractations en tout genre, on est bien obligé d'admettre que le « projet Moissy 2021 » a accouché d'une souris. Pour la CFDT, la direction pouvait mieux faire. Elle pouvait aller plus loin dans les indemnités. Bref, en dépit de la signature des deux accords OTT/ASF, la CFDT est à moitié satisfaite. Certains parlent de demi-victoire, mais nous, on dit plutôt que les agents s'en sont bien sortis malgré tout. Les emplois sont pérennisés sur les deux sites (Montereau - Moissy), de nouvelles fonctions sont créées avec évolution pour les CAP, les équipiers spécialisés bénéficient d'une prime de changement de fonction, des indemnités sont accordées pour les pertes de brigades, le ticket restaurant aux agents de nuit, etc. Camarades, dites-vous bien que ce résultat ne tombe pas du ciel, ni ne vient de la bonté d'âme du directeur !

VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !



La CFDT s'engage sur les deux accords

Cette négociation n'a pas été très simple pour nous, y compris pour la direction. Nous étions fermes sur nos revendications tout en sachant que personne ne nous ferait de cadeau. Certaines de nos demandes ont été prises en compte malgré pas mal de réticence. Soit disant que le budget risquait d'exploser et que la BU pesait lourd dans la balance. Il n'en demeure pas moins que l'ASF reste un semi-échec. Nous avons demandé 1500€ pour une perte de brigade et 700€ pour la prime d'adaptation. Impossible, nous répondait la direction, surtout pour le socle. Pourtant, comme on l'avait dit, c'est cette somme qui permet à certains agents de bénéficier au moins de quelque chose. Après avoir poussé de toutes nos forces, des améliorations substantielles ont été apportées par la direction pour obtenir notre signature. Et celle du syndicat majoritaire, bien sûr. Car qu'on se le dise, aucun syndicat n'a tout obtenu tout seul ! Suite aux HMI et la consultation de nos adhérents et sympathisants, nous avons opté pour la signature des deux accords. Il s'agit d'une signature raisonnée, pour ne pas dire raisonnable.

ÉLECTIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

du **lundi 7** au **jeudi 10**
DÉCEMBRE 2020

VOTEZ
CFDT



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

**Nous saluons
le courage et la
détermination de
nos militants et
sympathisants à
la PFC qui sont
à l'origine du
pluralisme syndical
qu'on connaît
aujourd'hui à
Moissy. Grâce à
vous, rien ne pourra
se faire sans la
CFDT.**

L'organisation du temps de travail (OTT)

À 39,9%, elle n'a pas emporté l'unanimité mais elle n'a pas été dénoncée non plus. La menace était quand-même brandie par le syndicat majoritaire de la dénoncer. Comme quoi, l'OTT l'a échappé belle. Dans ces conditions il vaut mieux avoir cet accord négocié et largement amélioré que la version sans accord. D'ailleurs, une bonne partie de l'application de l'ASF est liée à la signature de l'OTT. Exemple : les 48 minutes de pause de la nuit transformées en pause repas, et son corolaire, le ticket restaurant.

Brigade Matin : équipiers, équipiers spécialisés, encadrants, superviseurs

DHT : 35h

DJT : 7h

Pause : 20mn

Equipe A (6h/13h)	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	R	T	T	T	T	T	
Equipe B (6h/13h)	1	T	T	T	T	T	R	

Brigade Mixte : équipiers, équipiers spécialisés, encadrants, superviseurs

DHT : 35h

DJT : 7h

Coupure
méridienne : 45mn

Equipe A (9h15/17h)	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	R	T	T	T	T	T	
Equipe B (9h15/17h)	1	T	T	T	T	T	R	

Brigade Après-midi : équipiers, équipiers spécialisés

DHT : 35h

DJT : 7h

Pause : 20mn

En semaine 15h/22h	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	T	T	T	T	T	R	

Brigade de Nuit : équipiers, équipiers spécialisés, encadrants, superviseurs

DHT : 32h

DJT : 8h

Cycle : 6 semaines

Pause : 48mn

Horaire	Semaine	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
22h/6h	1	T	T	R	T	T	R	
	2	R	R	T	T	T	T	
	3	R	T	T	R	T	T	
	4	R	T	T	T	T	R	
	5	T	T	T	T	R	R	
	6	R	T	T	R	T	T	



Adhérez en ligne



CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdfsf3c.org

www.cdfdfsf3c.org





**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

**Une chose est sûre :
La Cfdt fait
toujours ce qu'elle
dit et dit toujours
ce qu'elle fait. N'en
déplaie à certains !**

**Les pionniers qui
sont déjà sur le
site de la PFC de
Montereau-sur-le-
Jard bénéficieront
de l'accord ASF
au même titre que
leurs collègues qui
les rejoindront plus
tard.**

**ÉLECTIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**du lundi 7 au jeudi 10
DÉCEMBRE 2020**

**VOTEZ
CFDT**

L'Accord Social et Financier(ASF) : l'accord du siècle !

À 99,01%, cet accord fait l'unanimité. Un « accord parfait » semble-t-il, puisqu'il est même signé par «l'intransigeant» syndicat SUD. C'est dire ! ... Pourtant, la CFDT émet un certain nombre de réserve. En effet, malgré le plébiscite, l'ASF reste un accord à minima. Pour autant, on ne va pas nier les quelques avancées pour la nuit, les équipiers spécialisés, les CAP qui vont passer groupe A, la prise en charge du permis de conduire pour tous, mais les OM, les équipiers (1.2/1.3) ne bénéficient pas de la reconnaissance du changement de fonction. C'est injuste de nous parler d'évolution non significative : C'est plus que du « foutage de gueule » ! Voilà pourquoi cet ASF là n'est pas la panacée.

Ces tableaux résumant quelques points de l'ASF :

Indemnité d'adaptation (socle)	300€ Moissy, 500€ Montereau
Prime de passage en mixte	300€
Perte de brigade	500€
Financement du permis de conduire	1500€ Tous les agents n'ayant pas le permis de conduire
Éloignement de + 5Km domicile	50€ / Km supplémentaire aller/retour
Mobilité fonctionnelle CAP	600€
Intégration brigade mixte	300€
Perte totale des heures de nuit	Paiement 100% pendant 18 mois et 50% pendant 6 mois

Indemnité suite à une diminution des heures de nuit (Classes 1 et 2)		
Brigade d'affectation actuelle sur Moissy PFC	Brigade d'affectation sur la PFC de Montereau	Indemnité
Brigade matin	Toute brigade de jour	180
Brigade nuit	Sur brigade 2	1100
Brigade nuit	Semi nuit	500
Sur brigade nuit	Sur brigade 2	1600
Sur brigade nuit	Semi nuit	1000

NB. À la prise de poste, l'indemnité inférieure ou égale à 500€ sera versée en une fois. Sinon en trois versements.

1er versement : 500€ ; 2ème versement de 500€ six mois après le premier ; 3ème versement (le reliquat) six mois après le deuxième.

La fin du statu quo !

Quand on connaît un peu l'histoire de la PFC de Moissy, on peut dire que la signature de ces accords est une petite révolution. Elle a donc attendu 12 ans pour connaître ses premiers accords. On le doit au changement qu'ont apporté les dernières élections professionnelles. Le paysage syndical a vu fleurir d'autres couleurs, en l'occurrence celles de la CFDT. Le verrou, le « cadennassage », pour ne pas dire la confiscation du dialogue social ne laissait de place à aucune autre OS. Convenons qu'à plusieurs autour de la table c'est mieux ! Comme dit un proverbe africain, « un seul doigt ne lave pas la figure » ou son pendant « un seul arbre ne fait pas la forêt ».





**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

S'il y a quelque chose à relever au cours de ces négociations c'est la participation de toutes les OS représentatives. Même celles qui ne pèsent pas plus de 5% des suffrages avaient leur place. De notre côté, on a toujours prôné le pluralisme syndical parce que le D de la « démocratie » du sigle CFDT nous l'impose.

La suite après la signature

Après les émotions, les coups bas (bassesse) et les invectives, place à la vraie vie des accords. Comme toujours, les choses sérieuses commencent après la signature. Certes, il y a la commission de suivi classique pour vérifier la bonne application d'un accord mais les couacs et les anomalies une fois constatés peuvent se régler tout de suite. Dans tous les cas, la CFDT sera là pour y remédier et faire respecter la moindre ligne des deux accords. Faites-nous remonter vos doléances, vos interrogations, et nous ferons le nécessaire. Vous pouvez compter sur nos militants à la PFC, ils maîtrisent les accords sur le bout des doigts.

ÉLECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

du **lundi 7** au **jeudi 10**
DÉCEMBRE 2020

VOTEZ CFDT

**S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !**



Adhérez en ligne



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtSF3c.org
www.cfdtsf3c.org



BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT SF3C

SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

Employé / Ouvrier

Technicien / Agent de maîtrise

Cadre

Métier :

Grade / Groupe

Fonction

Cadre

Non cadre